



MAINTIEN DE TOUS LES CONTRATS AIDES

Air Bel, une première victoire qui en appelle d'autres !
Assemblée générale le mercredi 8 novembre
Préparation d'une semaine d'action du 13 au 17 novembre

Lors de l'audience intersyndicale du 16 octobre 2017, le SNUDI FO a eu confirmation par le recteur de la promesse de **renouvellement des deux AAD des écoles maternelle et élémentaire d'AIR BEL (Marseille)**, compte tenu de la situation et des événements particuliers qui ont touchés le groupe scolaire depuis la rentrée. Ces deux dossiers ont été portés par notre syndicat auprès du Préfet, du Recteur et du DASEN des Bouches du Rhône.

Nous avons eu la confirmation aujourd'hui du renouvellement effectif de ces 2 contrats jusqu'à leur terme. Cela ouvre une porte sur notre revendication : le renouvellement de tous les contrats AAD !

Suite à l'audience en Préfecture du 20 septembre, l'Inspection académique des Bouches du Rhône avait proposé aux AAD de postuler sur un des 700 postes d'AVS en contrat AESH.

Mais contrairement à ce qui nous a été annoncé, il n'y aurait pas de priorité pour les ex-AAD en contrat CUI. La transformation des contrats ne pourrait se faire que sous conditions de diplôme ou d'expérience dans le domaine de l'aide à la personne. **Pas de VAE pour les AAD ! Pas de priorité pour les plus fragiles à l'emploi (+50 ans, RQTH) ...**

Au 31 octobre, une 3^{ème} vague, très importante, de non reconduction d'AAD aura lieu.

Ces personnels ne pourront pas avoir cette solution de passage d'AVS en AESH, même si elle ne répondait ni aux revendications des collègues (certains souhaitent rester AAD), ni aux revendications des directeurs (impactés dans leurs conditions de travail)

Le SNUDI FO 13 refuse toujours de se résigner, même si le Gouvernement et l'Administration s'obstinent à ne pas répondre aux revendications légitimes de maintien et de renouvellement des contrats aidés sur leur poste actuel ; ils confirment, donc, la volonté de ne plus renouveler aucun contrat CUI.

L'intersyndicale du 1er degré propose de continuer à faire signer la pétition dès le lundi de la rentrée, avec une conférence de presse unitaire le 8 novembre et un rassemblement le 15 novembre avec audience en Préfecture pour remettre ces pétitions.

Pour préparer au mieux ce rassemblement, discuter des actions à mener pour permettre d'obtenir le maintien de tous les contrats CUI, le SNUDI FO vous propose de se réunir en :

Assemblée générale enseignants, AAD, AVS (en postes ou non reconduits)
le mercredi 8 novembre à 14H, à l'UD FO 13
(13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE – métro Noailles)

Envoyez des représentants de vos écoles à cette AG avec des motions de vos conseils des maîtres !

Seule la mobilisation massive des collègues avec les équipes enseignantes et les parents permettront d'obtenir satisfaction sur les revendications, comme ce fut le cas au Lycée St Exupéry et à l'école Air Bel !

SIGNEZ LA PETITION INTERSYNDICALE → [>PDF<](#) [>en ligne<](#)

- **Maintien et réemploi de tous les contrats aidés sur leurs missions actuelles**
- **Renouvellement de tous les contrats jusqu'à leur terme**
- **Pérennisation des emplois nécessaires à nos écoles par la transformation des contrats en emplois statutaires de la fonction publique : un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée au poste occupé**

L'intersyndicale propose également des documents afin d'alerter et de mobiliser les parents d'élèves :

- **motion de conseil d'école (modifiable)** → [>ICI<](#)
- **courrier à destination des parents élus (modifiable)** → [>ICI<](#)

